

L'équipe...

Enseignants

TPS-PS	Mme Céline AYRAL Mme Marie-Claude BIARD (lundi)
PS-MS	Mme Anne MOREL
GS	Mme Catherine CHATAIN
CP	Mme Catherine MAUDRY
CE1	Mme Anne CORRE
CE2	Mme Béatrice DOREL
CM1	Mme Christine ANDRILLON (mardi, mercredi) M. Pierre-Gildas ROBIN
CM2	Mme Maryvonne LE MONTREER
ASH	Mme Françoise CHEVRIER

Accueil—Secrétariat et Etude - Garderie

Mme Fanny BROCHARD

Agents de maternelle

TPS-PS	Mme Corinne GAUDIN
PS- MS	Mme Véronique NICOLAS
GS	Mme Véronique BRICHET Mme Véronique MAUNY

Agent d'entretien

Mme Véronique MAUNY

Agents de restauration

Mme Annick CLOAREC
Mme Lindsay BARRETEAU
Mme Christine RIBAUD

Ecole Sainte-Croix Sainte-Agnes
Année scolaire 2017-2018

Bienvenue

en maternelle !

Quelques compléments
relatifs à la vie de votre
enfant à l'école maternelle...

30 rue Ville Pépin - ST MALO

02 99 81 73 48 - www.stecroix-steagnes.org

Quelques rappels et compléments

Ouverture et fermeture de l'école maternelle...

le matin : Ouverture à **7h40** (service gratuit)

le midi : Ouverture à 11h45 et fermeture à 12h05

La sortie des GS se fera entre 11h45 et 12h dans la classe de MS.

En cas de retard les enfants sont conduits au restaurant scolaire.

le soir :

A 15h30, les sorties se feront dans les classes respectives

A 16h30, après les TAP, la sortie se fait dans la salle de jeux

La **garderie commence à 16h30 et se termine à 18h30 (Tarif 2€)**

Par mesure de sécurité, le portail de la maternelle sera fermé :

De **9h00** à 11h45 puis de 12h05 à 13h00 et de 13h30 à 15h30

Garderie du soir

La garderie est un service proposé aux enfants dont les parents travaillent ou ont un empêchement occasionnel.

Le paiement de la garderie se fait par carte de 10, 20 ou 30 soirées que vous pouvez acheter auprès de Corinne GAUDIN, ASEM.

Les cartes sont tamponnées à partir de 16h40.

Toute garderie commencée est due.

Nous vous demandons de **respecter scrupuleusement** les horaires indiqués : **16h30 à 18h30**

Les parents qui confient leur enfant à la sortie à une tierce personne, doivent présenter la personne ou lui donner une autorisation de sortie.

Nous rappelons que **les jeux de la cour sont interdits à tous les enfants après la classe.** L'école se dégage de toute responsabilité pour leur utilisation après 15h30, c'est-à-dire sans surveillance du personnel de l'école.

Goûters

Un goûter sera servi tous les matins (fruits de saison, laitage, pain...)

Une participation financière vous est demandée avec un appel en début de trimestre. **Participation : 48 € à l'année ou 16 € au trimestre.**

Tous les règlements se feront par chèques à l'ordre de l'OGEC Ste Croix-Ste Agnès et sous enveloppe avec le nom de l'enfant, sa classe et l'objet du paiement.

Sieste :

Les Tous petits et les Petits qui restent l'après-midi sont couchés à 13h.

Ils peuvent avoir besoin de leur « doudou », d'une tétine (à mettre dans une boîte marquée, de couches de type pull-up, d'un oreiller ou d'une couverture qui les rassure...

Ce que vous pouvez prévoir...

- Deux photos (de votre enfant (format photo d'identité)
- Une boîte de mouchoirs en papier qui servira en classe dès la rentrée.
- Un change complet pour les tout-petits et les petits qui restera à l'école
- Une paire de chaussons de gym marquée au nom de l'enfant pour les activités à la JA.

Pensez à **marquer les vêtements**, afin d'éviter les pertes ou confusions...

Nous demandons aux enfants de **ne pas apporter des jouets** de la maison (voiture, poupée ...) afin d'éviter toute perte ou échange.

Nous rappelons aux parents que, pour raison de sécurité (risque d'étranglement), les écharpes de même que les vêtements à longues franges sont à éviter.

Au moment des au revoir...

Pour une prise en charge rapide du groupe par l'enseignante et pour un bon déroulement des activités, sachez confier votre enfant rapidement à la maîtresse ou à l'ASEM et ne vous attardez ni dans la classe, ni dans le couloir.

Absences...

Pour les absences des enfants de maternelle, veuillez téléphoner avant **9H** au **02.99.81.26.53 (maternelle)** afin de prévoir la restauration et la mise en place des lits et des ateliers de l'après-midi.

Téléphone...

Pour éviter que les petits ne se réveillent de leur sieste, **merci de ne pas appeler l'école maternelle entre 13H et 15H.** Préférez le répondeur de l'école primaire (02 99 81 73 48)

Des visiteurs indésirables...

Avec la rentrée des classes, s'effectue la rentrée des POUX ; la surveillance et la prévoyance sont impératives pour éviter toute infestation et prolifération. Si un cas se présente, ne pas hésiter à le signaler aux enseignantes ou aux ASEM.